

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 21^e jour de février 2017, à 19h00, à la salle du Conseil au 45 rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Boucher Étienne Morin Denis Latour

Étaient absents : Antonin Brunet Louise Brazeau Richard David

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Denis Légaré, Madame Mylène Groulx, directrice générale est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

2017-02-28 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

Que l'ordre du jour soit est adopté tel que présenté

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réseau routier
 - 3.1. Acceptation de la soumission –Rêvetement du chemin (Thomas Nord)
4. Questions des contribuables
5. Levée de la session

2017-02-29 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – REVETEMENT DU CHEMIN (THOMAS NORD)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local » Volet – Redressement des infrastructures routières locales

CONSIDÉRANT qu'après analyse de notre dossier, ce projet a été jugé conforme aux modalités d'application du programme et qu'il est admissible à une aide financière potentielle pouvant atteindre un maximum de 75% des coûts d'élaboration des plans et devis

CONSIDÉRANT que la directrice générale a demandé une offre de service au service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau dont l'estimation des coûts est de :

➤ Visite préliminaire 302.05\$

- Préparation des documents
D'appel d'offres 2 139.40\$
- Surveillance travaux au besoin

CONSIDÉRANT que dans le but de confirmer le montant exact de l'aide financière, il est convenu d'amorcer le processus menant au choix du prestataire de services à l'aide du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), nous avons publié les documents pour permettre le choix du soumissionnaire du projet

CONSIDÉRANT que sous la supervision du service d'ingénierie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, l'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 février à 10h30 au bureau de la municipalité et que les entrepreneurs suivants ont déposé une soumission :

- Pavage Lafleur 146 066.14\$
- EuroviaQc Construction 170 353.15\$
- Equinox JMP 247 253.64\$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de Pavage Lafleur au montant de 146 066.14\$

ET QU' une copie de la présente résolution soit acheminée au ministère des Transports, de la mobilité durable

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

2017-02-30 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Étienne Morin
ET RÉSOLU unanimement

Que l'assemblée est et soit close 19 h 10

MUNICIPALITÉ DENOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Par
Mylène Groulx, directrice générale

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par

